

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 1100, rue St-Omer à Lévis, **le mardi deux (2) juin deux mille quinze à 19h00.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Michel Patry, Président  
M. Réjean Lamontagne, Administrateur  
M. Pierre Lainesse, Administrateur  
M. Serge Côté, Administrateur  
M. Michel Turner, Administrateur  
Mme Ann Jeffrey, Administratrice  
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.  
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.  
M. Jean-François Carrier, Directeur général  
M. Mario Sirois, Directeur général adjoint  
Mme. Francine Marcoux, trésorière

**EST ABSENT :**

M. Mario Fortier, Vice-président

**-ORDRE DU JOUR-**

---

\*\*\*\*\* **PÉRIODE DE QUESTIONS** \*\*\*\*\*

En vertu de l'article 32 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun*, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire \*\*\* **en début** \*\*\* de réunion, à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

---

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption des propositions d'amélioration de service : période automne 2015
  3. Adjudication du contrat pour la construction de dalles de béton et d'asphalte requises pour l'implantation d'abribus à l'entreprise G. Dumas et fils
  4. Levée de l'assemblée
-

## 1.- Adoption de l'ordre du jour

### - RÉSOLUTION 2015-083-

Il est proposé par Monsieur Serge Côté  
appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

**QUE** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du mardi, 2 juin 2015 soit adopté tel que lu considérant le report du point no 3.- Adjudication du contrat pour la construction de dalles de béton et d'asphalte requises pour l'implantation d'abribus à l'entreprise G. Dumas et fils Inc. à une date ultérieure.

**Adoptée.-**

---

## 2.- Adoption des propositions d'amélioration de service : période automne 2015

### - RÉSOLUTION 2015-084-

**CONSIDÉRANT QUE:** le déploiement progressif du nouveau réseau de la STLévis implique des améliorations ponctuelles jusqu'à sa réalisation complète;

**CONSIDÉRANT QUE:** les modifications proposées concernent :

1. La combinaison des parcours 10<sup>E</sup>-20<sup>E</sup>-30Express en un seul parcours pour desservir Chaudière-Ouest au centre-ville de Québec : Express Ouest Québec centre ville de Québec (EOQ) ;
2. L'ajout de départs et de retours au Parc Relais Bus des Rivières sur les parcours locaux 22, 23 et 24.

**CONSIDÉRANT :** la recommandation de la direction de l'Exploitation à la Direction générale;

**CONSIDÉRANT :** la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Réjean Lamontagne  
appuyé par Madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil adopte les propositions d'amélioration de service suivantes :

**Combinaison des parcours 10 Express / 20 Express / 30 Express en un seul parcours l'Express Chaudière-Ouest Québec Centre-ville (EOQ)**

- Amélioration des plages horaires, les heures de départ en période AM et de retour en période PM des autobus ont été modifiées et réparties de façon à offrir un meilleur service ;
- Ajout de quatre (4) départs du Terminus Lagueux à 6h40, 7h11, 7h38 et 8h13 vers la SAAQ;
- Ajout d'un départ du Parc Relais Bus des Rivières à 7h30 vers le Parlement;
- Ajout d'un retour de la SAAQ à 17h15 vers le Terminus Lagueux;
- Ajout d'un retour du Parlement à 17h13 vers le Parc Relais Bus des Rivières ;
- Les départs de la SAAQ à 16h15, 16h35 17h15 et 17h37, le parcours sera prolongé jusqu'au Terminus Lagueux;
- Ajustement des temps de passage pour les parcours locaux d'Autocar des Chutes au parc-relai-bus (PRB) des Rivières.

**Parcours 22 Saint-Nicolas-Bernières**

- Ajout d'un retour pm du Parc Relais Bus des Rivières à 17h58 vers Saint-Nicolas-Bernières;

### **Parcours 23 Saint-Nicolas -Village**

- Ajout d'un retour pm du Parc Relais Bus des Rivières à 17h58 vers Saint-Nicolas-Village.

### **Parcours 24 Saint-Rédempteur**

- Ajout de deux (2) départs de Saint-Rédempteur à 11h19 et 15 h19 vers le Parc Relais Bus des Rivières;
- Ajout de trois (3) retours du Parc Relais Bus des Rivières à 17h58, 19h26et 20h26 vers Saint-Rédempteur.

**QUE** les améliorations/modifications de service présentées ci-dessus entrent en vigueur à compter du 31 août 2015;

**QUE** ce Conseil autorise, sur la base des informations contenues dans la fiche de prise de décision (FPD DEX-2015-25), la Direction de l'Exploitation à procéder à l'exécution des activités pour l'assignation des horaires et la livraison du service de transport collectif;

**QUE** ces modifications, conformément à l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* soient communiquées à la population à partir de la semaine du 10 août 2015.

**Adoptée.-**

---

**3.- Adjudication du contrat pour la construction de dalles de béton et d'asphalte requises pour l'implantation d'abribus à l'entreprise G. Dumas et fils Inc.**

**- REPORTÉ À L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18-06-2015 -**

---

**4.- Levée de l'assemblée**

**- RÉOLUTION 2015-085-**

Il est proposé par Monsieur Serge Côté  
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée.

---

**Le président, Michel Patry**

---

**Le secrétaire, Mario Sirois**